



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le 1 décembre, 2021

Le gouvernement a versé des millions de dollars en mesures de soutien liées à la COVID-19 à des entreprises non admissibles : Vérificatrice générale

(Toronto) L'aide financière provinciale aux entreprises touchées par la pandémie de COVID-19 a été fournie sans consultation ni critères valables, des centaines de millions de dollars étant ainsi versés à des bénéficiaires non admissibles, tandis que d'autres qui en avait besoin ne recevaient aucune aide, explique la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2021*.

« La province a fait une croix sur 210 millions de dollars en subventions ontariennes pour le soutien aux petites entreprises versées à des bénéficiaires non admissibles, a déclaré M^{me} Lysyk. Étant donné cette somme mirobolante, l'absence de meilleurs contrôles ou processus d'évaluation est inquiétante. »

L'Ontario a annoncé, pour 2020 à 2024, des mesures de soutien économique totalisant 51 milliards de dollars. Aucun objectif à court ou à long terme n'a été établi pour ces fonds.

Selon l'audit :

- **La Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises** a donné lieu à deux versements de 10 000 \$ à 20 000 \$ chacun aux entreprises comptant moins de 100 employés qui devaient suspendre leurs activités et enregistraient une baisse de plus de 20 % de leurs revenus. Plus de 210 millions de dollars ont été versés à des bénéficiaires non admissibles, et la province a renoncé à essayer de récupérer ces fonds. Des entreprises durement touchées dans les secteurs de l'hébergement, des services personnels et des voyages ont été exclues du programme de subvention. De plus, 46 % des entreprises qui ont reçu une subvention ont reçu environ 714 millions de dollars de plus que leurs pertes, car la subvention minimale accordée était de 10 000,00 \$. La province ignore la somme exacte accordée aux entreprises, parce qu'elle n'a pas assuré le suivi de tous les versements.
- **Le fonds L'Ontario, ensemble** offre du financement aux entreprises visant la mise au point de produits destinés à aider l'Ontario à intervenir en cas d'urgence, comme des ventilateurs, des masques et des produits de nettoyage. Les bénéficiaires pouvaient recevoir jusqu'à 2,5 millions de dollars. Quinze des 54 projets accusent maintenant des retards parce que la province ne disposait pas de processus de surveillance uniformes pour s'assurer qu'ils étaient sur la bonne voie avec leurs livrables. Un contrat d'une valeur de 2 millions de dollars a été attribué à une entreprise qui a fait faillite.
- **Le Programme ontarien de remises pour les impôts fonciers et les coûts d'énergie** a remboursé intégralement les impôts fonciers et les factures d'électricité payés par les entreprises au cours de la période où elles avaient dû cesser leurs activités. Des remises de 16 millions de dollars ont été accordées à plus de 3 000 bénéficiaires non admissibles.

Le rapport souligne également que la province n'a pas clairement communiqué les fondements des restrictions en matière de santé publique ni informé les entreprises avant d'imposer ou d'assouplir des restrictions qui avaient une incidence sur leurs activités. Les exploitants d'entreprises n'avaient souvent pas assez de temps pour se préparer à la fermeture ou à la reprise de leurs activités. Plus des deux tiers des répondants à un sondage ont indiqué qu'ils n'avaient pas eu suffisamment de temps pour s'adapter aux restrictions. De nombreux propriétaires de restaurants, par exemple, ont perdu des milliers de dollars parce qu'ils ont dû jeter de la nourriture.

« Je comprends que le gouvernement faisait face à une crise sans précédent », a convenu M^{me} Lysyk. « Mais même en situation de crise, des systèmes devraient être en place pour s'assurer que seules les entreprises admissibles reçoivent des dollars de contribuables et que les fonds du programme aident ceux qui en ont le plus besoin. »

Le rapport de vérification contient huit recommandations d'amélioration.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.